

Ecosse au printemps. La fraie tardive du maquereau du nord est un autre argument contre la théorie de la migration totale. Toutefois il semble probable que la grande masse quitte le golfe Saint-Laurent à une époque avancée de l'automne, car son arrivée sur la côte est du Cap-Breton en octobre est un fait bien connu, mais je n'ai eu aucune preuve qui me fasse croire que ce poisson se retire au sud du cap Hatteras. Il semble plus raisonnable de supposer qu'il se retire tout simplement au large de l'Atlantique, au bord du *gulf-stream* ou au sud des bancs. Le temps de la fraie s'étend depuis la seconde moitié de mai sur le littoral des Etats-Unis jusqu'à la fin de juillet dans le golfe Saint-Laurent. Ce temps varie un peu d'une année à l'autre, mais il est toujours plus tardif au nord; cette variation qui se produit dans les différentes années est sans doute causée par les conditions climatiques de chaque saison.

LES MÉTHODES DE PÊCHES.

Les méthodes de capture sont : (a) la ligne et l'hameçon ; (b) les seines ; (c) les dérivettes ; (d) les rets à enclos ; (e) les seines en bourse.

(a.) Avant l'invention de la seine en lourse, presque tout le maquereau se pêchait à la ligne et à l'hameçon, on l'attirait à la surface au moyen de boitte, c'est-à-dire du hareng, du spare et des moules moulus et mêlés avec de l'eau de façon à avoir la consistance d'une soupe légère. On en jetait continuellement dans l'eau en petite quantité et le poisson amorcé par cet appât prenait l'hameçon. Il n'a jamais été fait de dommage grave à la pêche exploitée de la sorte ; premièrement, parce que les bancs pouvaient être décimés, mais n'étaient jamais annihilés ; deuxièmement, parce que le poisson trop jeune ou invendable était immédiatement rejeté à l'eau, peu endommagé par cet accident ; et, troisièmement, parce que la nature elle-même protégeait le poisson, qui ne montait pas pour mordre quand il était près de frayer, en sorte que la principale capture se faisait après que le poisson avait frayé. La méthode de la pêche à la ligne et à l'hameçon est encore celle par laquelle les pêcheurs canadiens font la plus grande partie de leur capture, ce à quoi on doit l'abondance jusqu'ici continue de notre pêche du maquereau.

(b.) On se sert très peu des seines ordinaires, car les endroits où l'on peut les employer avantageusement sont en petit nombre et fort éloignés les uns des autres.

(c.) La dérivette est fixée à un bout et pivote avec la marée ; elle est assez peu en usage dans le golfe, mais l'est beaucoup sur la côte de la Nouvelle-Ecosse.

(d.) Les rets à enclos ne peuvent être employés que sur permis spécial ; chaque demande de permis est considérée selon son mérite.

(e.) La seine en bourse est un grand et beau filet à mailles fait avec de la ficelle de coton goudronné. Ces rets étaient d'abord lourds et coûteux, mais non seulement on les a portés à la perfection dans ces dernières années, mais le prix en a été tellement réduit qu'ils ont été adoptés davantage par les pêcheurs canadiens et que tous ceux des Etats-Unis en font usage. La base d'opérations pour cette pêche consiste en une goëlette portant deux seines et deux chaloupes à seines ; l'une des seines est profonde, l'autre l'est peu, la première a 15 brasses de profondeur et la seconde 10.

Le rapport existant entre la diminution du produit de notre pêche du maquereau et l'adoption de la seine en bourse est un des problèmes qui demandent avec le plus d'urgence une solution.

Les conditions nécessaires à la protection d'une pêche sont : premièrement, l'emploi de moyens convenables pour la capture du poisson ; secondement, l'emploi de ces moyens seulement en temps convenable ; et alors se présente cette question : la seine en bourse est-elle un engin de pêche convenable quand on l'emploie comme on fait maintenant ?

Pour empêcher qu'on ne harcèle les bancs de maquereau qui n'ont pas frayé sur la côte des Etats-Unis, le Congrès a passé une loi prohibant le déchargement aux Etats-Unis du maquereau pris au moyen d'une seine en bourse avant le 1er juin de chaque année, admettant ainsi pratiquement que l'emploi de la seine en bourse antérieurement à cette date est de nature à nuire à cette pêche. L'état où est ce poisson sur le littoral des Etats-Unis jusqu'au 1er juin est précisément celui où il se trouve dans le golfe Saint-Laurent jusqu'au 20 juillet environ, et partant, cette période de la prohibition qui peut lui offrir une protection suffisante sur le littoral des Etats-Unis,